

Vos questions / nos réponses

## Denoncer un dealer

Par [Profil supprimé](#) Postée le 03/08/2015 17:51

Bonjour

une personne de ma famille est depuis 2 ans avec un dealer , cette personne étant mineure à fugué, c'est mise à consommer à cause de l'influence du dit dealer et depuis peu à inciter cette personne de ma famille à vendre des drogues puisque lui même est sous surveillance policière (mais lui aussi continue à vendre ).Cette personne de ma famille est complètement devenue dépendante mais ne veut rien entendre.

Est il donc possible pour moi de le dénoncer (j'ai le nom prenom adresses ) et elle aussi pour tirer la sonnette d'alarme et que des sanctions sois prises? Je tient par contre à rester anonyme de peur des représailles du petit ami en question est ce que cela est possible?

Merci de votre aide

---

**Mise en ligne le 04/08/2015**

Bonjour,

La situation que vous nous rapportez est complexe. Au vu de vos déclarations cette mineure de votre entourage semble être sous le joug de ce jeune homme qui abuse de son âge pour accomplir ses forfaits. Nous comprenons votre volonté de la sortir de là.

A priori, la minorité de cette jeune personne suffit à ses parents pour engager des mesures pour la soustraire de l'influence de ce jeune homme. Ceci étant, n'oublions pas que cela fait deux ans qu'ils sont ensemble.

En ce qui concerne votre demande portant sur la possibilité pour vous de dénoncer son ami dealer nous pouvons relever deux possibilités. La première est la dénonciation anonyme, la seconde est la plainte. Dans le second cas nous ne croyons pas que l'anonymat soit de mise systématiquement.

Il existe dans toutes les villes dotées d'une Centrale ou d'un Hôtel de Police un Bureau des Victimes qui a vocation à accueillir et entendre toutes les doléances du public. Aussi, peut-être pourriez-vous vous adresser à ce service si votre ville de domicile en dispose. A défaut, tout poste de Police ou de Gendarmerie peut vous entendre.

Quel que soit votre choix, il est bien sûr préférable de chercher à explorer toutes les pistes de dialogues possibles, peut-être en sollicitant quelqu'un que cette jeune fille écoute encore.

Si vous désirez obtenir des informations complémentaires, vous-même ou les parents de la jeune personne pouvez nous contacter par tchat (anonyme et gratuit) via notre site ou nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, anonyme et gratuit depuis un poste fixe) tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin.

Bon courage et bien cordialement.

---